

Numéro dans le SI local :	0316
Référence GESUP :	0316
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	19-Sociologie, démographie
Section 2 :	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
Section 3 :	
Profil :	Etudes sur le genre
Job profile :	Gender studies
Research fields EURAXESS :	History Contemporary history Sociology Other Other
Implantation du poste :	0350937D - UNIVERSITE RENNES 2
Localisation :	RENNES
Code postal de la localisation :	35
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	Depot dematerialise Exclusivement http://recrutec.uhb.fr/ec/ . - .
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	MATHIEU MICHELE GESTIONNAIRE 02.99.14.10.06 02.99.14.10.41 ou 40 000000000000 michele.mathieu@univ-rennes2.fr
Date d'ouverture des candidatures :	30/03/2015
Date de fermeture des candidatures :	30/04/2015, 16 heures heure de Paris
Date de prise de fonction :	15/09/2015
Mots-clés :	
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	Departement AES UFR Sciences Sociales
Profil recherche : Laboratoire 1 : Laboratoire 2 : Laboratoire 3 : Laboratoire 4 : Laboratoire 5 :	EA2241 (199613815N) - Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS)
Dossier Papier	NON
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	OUI URL application http://recrutec.uhb.fr/ec/

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

**RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS
CAMPAGNE 2015**

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de l'emploi : 0316	UFR : Sciences sociales
Nature de l'emploi : Maître de conférences	Département : AES
Section CNU : 19-22	Unité de Recherche: CIAPHS – EA2241

Profil : Etudes sur le genre

DESCRIPTIF DU POSTE

ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

Le poste prend la suite de la chaire « Etudes féministes et sur les femmes » affectée à l'université Rennes 2 en 1984 et développée en vue de promouvoir des formations et des recherches sur les questions relatives au genre.

La personne recrutée est appelée à enseigner sur les questions de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes dans les différentes formations de l'université où elles sont actuellement délivrées (DIU genre, Unités d'Enseignement Préprofessionnel, Licences, Masters, Conférences doctorales). Elle assurera la responsabilité scientifique et pédagogique du diplôme universitaire d'enseignement à distance « Etudes sur le genre » créé à l'université Rennes 2, en partenariat avec l'université de Brest. Elle sera également appelée à participer à l'évolution de ces formations vers des Masters relatifs aux métiers des politiques d'égalité professionnelle et citoyenne.

ACTIVITES RECHERCHE :

La personne recrutée est appelée à développer des recherches sur le genre et sur les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'unité de recherche interdisciplinaire CIAPHS (Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux), de façon prioritaire dans l'axe 2 (Intégration et société). Elle pourra aussi développer des collaborations avec les chercheurs des autres unités de recherche dans lesquelles ces questions peuvent émerger. Le développement de ce champ de recherche est attendu au plan tant conceptuel que méthodologique.

Du point de vue scientifique, la personne recrutée devra être reconnue pour ses travaux de recherches, en particulier de recherches doctorales, sur le genre et faire preuve d'une ouverture interdisciplinaire.

CONTACT :

	Activités pédagogiques	Activités recherche
NOM et Prénom	Marcel Calvez	Jean Yves Dartiguenave
Fonction	Directeur de l'UFR sciences sociales	Directeur du CIAPHS
Téléphone professionnel	02 99 14 17 80	02 99 14 19 52
Mél professionnel	Marcel.calvez@univ-rennes2.fr	Jean-yves.dartiguenave@univ-rennes2.fr

Dossier de candidature : pièces justificatives

Pour chaque type de candidature (mutation, détachement, recrutement) les pièces constitutives du dossier figurent dans les arrêtés 13 février 2015 :

- [Arrêté du 13 février 2015 – Maîtres de conférences](#)

Pour les mutations : se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015

Pour les détachements : se référer au titre III de l'arrêté du 13 février 2015

Pour les recrutements : se référer au titre IV de l'arrêté du 13 février 2015 (poste publié à l'article de référence 26-I-1)

Nous vous invitons également à consulter le [décret du 6 juin 1984](#) portant statut des enseignants chercheurs mentionné dans l'arrêté du 13 février 2015.

Précisions pour les candidatures à la mutation ou au détachement des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi :

- ***Bénéficiaires de l'obligation d'emploi :***

Les bénéficiaires sont les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.323-3 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les bénéficiaires mentionnés à l'article L.394 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité définie à l'article L241-3 du code de l'action sociale et des familles ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés .

Fournir le document justifiant l'appartenance à l'une de ces catégories.

Pour faire valoir l'une de ces deux situations « candidatures à la mutation ou au détachement des personnes en rapprochement de conjoint ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi », vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur Galaxie en cochant la case réservée à cet effet.

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions soit le 30 avril 2015 et pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, les documents justificatifs doivent être en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

Procédure de dépôt du dossier de candidature entièrement dématérialisée

Les documents constitutifs de votre dossier de candidature doivent impérativement être déposés sur l'application URL : <http://recrutec.uhb.fr/ec/>. Si vous êtes convoqués à l'audition, vous devez également déposer vos travaux sur la même application URL